

rites et croyances funéraires

des peuples du bassin de l'Ogooué

Louis Perrois

Le bassin de l'Ogooué comprend la majeure partie de la République gabonaise et déborde largement sur la Guinée Equatoriale, le Sud-Cameroun et la République populaire du Congo. Les populations qui y habitent, les dernières migrations ayant eu lieu à la fin du XIXe siècle, constituent un ensemble culturel assez homogène.

Il est évident que les rites relatifs à la mort ne sont plus aujourd'hui les mêmes qu'avant la pénétration européenne, même si certaines croyances ne sont que masquées par le vernis des religions et philosophies modernes. Les données ethnographiques évoquées ici ne seront donc que des reconstitutions culturelles, faites à partir de monographies déjà anciennes, d'interviews de vieillards et plus généralement de la tradition orale. Une autre étude serait nécessaire pour apprécier et définir ce qu'est la mort et comment on l'assume de nos jours, dans le contexte des religions synchrétiques (par exemple le *Bouiti* des Fang de l'Estuaire) ou des grandes religions révélées. Restons-en pour l'instant à la paléo-ethnographie de trois grands ensembles ethniques, les Fang du Sud-Cameroun et du Gabon, les Bakota de la vallée de l'Ivindo et du Haut-Ogooué et les Mitsogho du Centre-Gabon.

L'ETRE: LA VIE ET LA MORT

Les traditions des peuples de l'Ogooué restent discrètes sur la notion de "création". Le cosmos, la terre, le ciel, l'eau ont bien été créés un jour mais, la plupart du temps, cet épisode primordial est laissé dans un épais mystère. On préfère décrire et expliquer le monde dans sa réalité achevée que le situer dans un devenir historico-mythique dont les migrations encore récentes ont grandement oblitéré la continuité.

Les Mitsogho du Gabon-Central feraient toutefois exception puisque dans la mythologie du *Bouiti* on trouve mentionnés très explicitement le "Créateur" (Moanga), "Celui qui Instruit" (Mobèndè), "Celui qui révèle les choses secrètes (Nzondo-modaki a mambo) "Celui qui sait tout" (Mameño). "Ce maître de l'Univers" (Gedzamé) est "L'Origine de toutes choses" (Disumba).

Chez les Fang, c'est Mebeghe (se prononce Mebere) le grand-père de Zame qui est le "Créateur". On ne sait rien de lui. Par contre la mythologie, exprimée à travers l'épopée du *mvet*, détaille les aventures de Zame dont seraient issus à la fois les Noirs dont les Fang, les Blancs, les Pygmées, les gorilles, les chimpanzés, le lémentin et les poissons, l'arc-en-ciel, *mtoutoumou*, et les serpents, le chien, *ondo*, et les autres mammifères, l'aigle, *ndu*, et les oiseaux. Dans le récit du *mvet*, il est dit que Zame "engendra" et non qu'il "créa". Mebeghe de son côté, à l'origine de l'humanité, n'est finalement que l'ancêtre primordial. Les trois fils engendrèrent (avec quelles femmes? l'histoire ne le dit pas) trois lignages, celui de Zame dont j'ai déjà parlé et d'où provient la plupart des êtres vivants, celui d'Ayongbore d'où viennent les hommes d'Engong appelés "Immortels", enfin celui de Ndong d'où sont issus les hommes d'Okou ou Mikoul appelés "Mortels", ces deux derniers groupes étant composés de personnages mythiques dont le plus célèbre est Akoma Mba, le héros privilégié de l'épopée du *mvet*.

Chez les Bakota, E. Andersson pense que l'on peut assimiler Nzambi à l'Être Suprême. Cette entité qu'il vaut mieux caractériser de "surnaturelle" plutôt que de "divine", ce dernier adjectif ayant une connotation trop spécifique de la culture européenne, est toujours envisagée dans les contes en particulier, comme un double personnage, d'essence anthropomorphe. Nzambi se dédouble en deux grands chefs des temps immémoriaux:

"Nzambi-du-Ciel" et "Nzambi-de-la-Terre"; ailleurs, "Nzambi-de-l'amont" et "Nzambi-de-l'aval". Andersson pense que ces deux Nzambi anthropomorphes ne seraient que "le fractionnement tardif du concept de Dieu en deux entités ou hypostases" ou "deux dieux indépendants à l'origine qui auraient fusionné en une seule divinité". La croyance en un double Nzambi, l'un terrestre, l'autre céleste, refléterait la fusion de deux religions et de deux cultures, le dieu-du-ciel étant "le vieux dieu d'un peuple de chasseurs" alors que le dieu-de-la-terre, serait "le dieu de la fertilité d'un peuple de cultivateurs". La référence à une création des êtres n'est cependant pas attestée partout chez les Bakota.

La philosophie kota, d'un point de vue général, peut être assimilée au panthéisme naturaliste, qui définit le cosmos comme seule réalité, Dieu n'étant que la somme de tout ce qui existe. Les deux Nzambi, premiers ancêtres mythiques des Bakota (dont la dualité originelle correspond probablement à un souci logique de prolonger dans le mythe les nécessités absolues de l'exogamie clanique), inventent les techniques, proposent des solutions inédites aux problèmes des hommes, innovent dans des situations psychologiques ou sociales compliquées, rendent des arrêts qui deviennent des proverbes, etc. Ils ont de nombreux enfants, des hommes et des animaux personifiés.

Le monde de Nzambi est une réplique merveilleuse de la réalité quotidienne.

Une des constantes des croyances, de tous ces peuples, est la répartition des êtres en deux catégories complémentaires, les "vivants" et les "morts". Craints mais non exclus, ces derniers ont une grande importance dans la vie courante de chacun.

Les représentations spirituelles kota reposent sur une conception de la personne humaine qui admet plusieurs principes vitaux: "l'âme-souffle", le "double" et le "fantôme". Andersson distingue encore plus finement l'âme-souffle (inspiration), l'âme-souffle (expiration), l'âme-ombre, l'âme chez Nzambi-du-Ciel et le revenant.

L'"âme-souffle" est le principe vital qui, d'ordre physique (inspiration, expiration), peut être opposé au "double", d'essence immatérielle. Le double a une certaine autonomie par rapport à la personne physique, il peut s'échapper pendant le sommeil par exemple. Les contradictions entre la volonté du double (pouvant être un "ancêtre" réanimé) et celle de la personne consciente conduisent aux dérèglements psychiques et psychosomatiques. C'est de cette façon que les guérisseurs expliquent les cas de possession. Le "fantôme" est le double qui, séparé définitivement

de l'enveloppe charnelle, n'a pas pu s'évanouir dans le néant (conçu comme la totalité de la nature) en raison de certaines circonstances contraires (rites non accomplis, sort jeté par un tiers, sorcellerie, etc.).

De ce fait, il y a deux catégories de morts, ceux qui grâce aux rituels spécifiques ont pu se fondre dans la totalité cosmique (ce sont des morts bénéfiques) et les autres, devenus des fantômes errants, pleins de rancune contre les vivants, qui rôdent la nuit près des villages.

Chez les Fang, le corps charnel de l'homme, *nuol*, renferme un principe de vie appelé *nsisim*. Le *nsisim* est à la fois l'esprit, l'âme, l'ombre, le reflet. Si le corps est périssable, le *nsisim* lui ne meurt pas; après la mort il devient le *kôn*. Les *bekôn* se rassemblent sous la terre en un royaume des morts. Ils ont les mêmes besoins que les vivants; ils sont riches, pauvres, puissants ou faibles. Par contre l'au-delà ne comporte plus ni récompenses ni châtements. Les *bekôn* continuent à se préoccuper des vivants, ce sont les "autres membres du clan". Mais souvent, ces morts sont exigeants, cruels, capricieux et malfaisants à l'égard de leurs descendants. D'où beaucoup de malheurs parmi les vivants. Les morts ne veulent pas être oubliés et délaissés. M. Bertaut écrit que "les Boulou passent leur vie à se préserver de la mort". Pour eux, la mort est une défaite, c'est un *kôn* trop puissant qui oblige le *nsisim* à se séparer du corps, lequel, privé de vie, retourne au néant. De ce fait, la mort n'est jamais naturelle. Pendant l'agonie, les parents et alliés essayent par leurs supplications de retenir le *nsisim* prêt à s'échapper, attiré par les *bekôn*.

LES RITES FUNERAIRES

Les rites funéraires, comme les croyances et le culte des ancêtres, des différentes ethnies du bassin de l'Ogooué ont de nombreuses affinités. Chez les Fang du Nord-Gabon, Sud-Cameroun et Guinée Equatoriale, la mort est une préoccupation constante (1). La mort n'est jamais naturelle. Elle résulte d'un déséquilibre des forces de vie provoqué par une cause extérieure qu'il faut découvrir.

(1) BERTAUT, M. — 1935 — "Le droit coutumier des Boulous"

GALLEY, S. — 1964 — "Dictionnaire Fang — Français et Français-Fang", Neuchâtel.

ALEXANDRE, A. et BINET, J. — 1958 — "Le groupe dit Pahouin", Paris

GREBERT, F. — 1948 — "Monographie ethnographique des tribus Fang du Gabon", Paris.

TESSMANN, G. — 1913 — "Die Pangwe", Berlin

TREZENEM. — 1936 — "Notes ethnographiques sur les tribus Fang du moyen Ogooué", Paris.

Dès la mort, quand les esprits ont emporté le *nsisim* du malade, c'est une explosion de douleur: pleurs, cris perçants, femmes égarées et échevelées qui s'arrachent les vêtements et se griffent la poitrine. Le corps est alors préparé: lavé et revêtu d'un pagne neuf, il est étendu sur une natte dans le "corps de garde" ou maison commune du lignage. La veillée dure plusieurs jours. Elle s'accompagne de danses et aussi de ripaille aux frais de la famille du défunt.

Les palabres provoqués par la mort sont réglés pendant ce temps. Les grands initiés tentent de déterminer la cause du décès et les responsabilités. Une autopsie rituelle peut même avoir lieu si on soupçonne le défunt d'avoir pratiqué la sorcellerie. L'officiant recherche alors dans les viscères du *nnem* (sorcier) l'*évrur* qu'il faudra annihiler pour la tranquillité des vivants. Si le mort est reconnu avoir été sorcier, il est enterré loin du village selon un rituel particulier destiné à le neutraliser.

Pour les autres, l'enterrement se passe de la manière suivante: le corps, déjà en état de décomposition avancée, est enveloppé dans des écorces battues qui tiennent lieu de cercueil. Quelques objets personnels sont disposés près du corps, ils seront ensevelis avec le mort.

Il arrive souvent que l'on mette auprès du corps un "médicament" *éver* destiné à faire mourir le meurtrier présumé (meurtrier réel ou en intention).

La fosse, peu profonde, est préparée dans le village même, près des cases, quelquefois même à l'intérieur de la case si c'est un chef puissant et respecté. Le corps est placé horizontalement, sur le dos. La fosse comblée, on ménage une petite cheminée près de la tête du cadavre. Sur la tombe elle-même, les parents disposent quelques objets:alebasses, récipients de poterie, pagnes, assiettes avec des mets à manger, tabac. G. Zenker mentionne que chez les Ewondo (région de Yaoundé), des sacrifices humains étaient autrefois pratiqués sur la tombe des chefs: esclaves, guerriers prisonniers et épouses.

Le deuil est mené par les femmes du défunt. Elles restent entièrement nues avec seulement une touffe de feuilles de bananier séchées comme cache-sexe. S'enduisant tout le corps d'argile blanche, elles vivent dans une saleté grandissante pendant plusieurs mois. Elles ne se tressent plus les cheveux. Elles sont enfermées dans une case dont elles ne sortent, chaque jour à heure fixe, que pour aller pleurer et se lamenter en chœur sur la tombe. Généralement, elles sont battues au cas où elles seraient pour quelque chose dans la mort de leur mari.

Durant le deuil, plusieurs fêtes sont organisées consistant surtout en repas rituels auxquels sont conviées les âmes des morts à l'aide de la trompe *akôm*.

Les regrets et la durée du deuil sont évidemment fonction de la qualité sociale du défunt. Seuls les chefs et les hommes riches font l'objet des rituels puis du culte des ancêtres. Ce culte est d'ailleurs provoqué plus par la crainte des agissements des morts que par une véritable vénération.

Si on se souvient de quelques disparus illustres, dont les généalogies chantées rappellent les hauts faits, la grande majorité des défunts est vite oubliée.

Selon l'appartenance du défunt à telle ou telle confrérie, le rituel change, les initiés prenant en charge le déroulement des cérémonies.

Chez les Bakota, les rites funéraires ne sont pas très différents.

E. Andersson, dans son ouvrage monographique "Contribution à l'ethnographie des Kuta", tomes 1 et 2 (1953 et 1974), donne une description très minutieuse des rituels des Bakota du Sud (Haut-Ogooué et régions limitrophes du Congo). Plus au nord, chez les Bushamaye et les Mahongoué, les rites sont à peu près identiques (1).

Les traditions orales racontent qu'autrefois, les morts n'étaient pas enterrés mais seulement abandonnés en forêt, loin du village. Ceux qui étaient soupçonnés d'avoir été des sorciers de leur vivant étaient même soigneusement éloignés, le corps précipité dans un ravin profond ou une chute d'eau afin que nul ne puisse en approcher.

Plus tard, les Bakota pratiquèrent un rituel d'exposition des morts, du moins pour les chefs, les notables et tous les hommes riches et puissants. Certaines femmes, dignitaires du *Lisimbou*, pouvaient aussi bénéficier de ce traitement.

Généralement, c'est le chef lui-même, bien avant sa mort, qui choisissait l'endroit où il serait "exposé": loin du village (au contraire des Fang qui enterraient leurs chefs dans le village même), au pied d'un arbre ou au départ d'une grosse branche. Le corps n'était pas laissé tel que, il était recouvert de plaques d'écorce battue et de feuilles. Parfois, on lui ménageait une sorte de niche entre les racines aériennes des grands arbres de la forêt.

Ces pratiques funéraires anciennes aboutissaient vite à la disparition du cadavre dévoré

(1) ANDERSSON, E. — 1953 et 1974 — "Contribution à l'ethnographie des Kuta", I et II, Uppsala.
PERROIS, L. — 1968 — "La circoncision Bakota", Paris.
PERROIS, L. — 1970 — "Chronique du pays Kota", Paris.
EVEN' A. — 1937 — "Les confréries secrètes chez les Babamba et les Mindassa d'Okondja", Brazzaville.

en quelques jours par les animaux et les insectes.

C'est certainement dans le but d'une relative conservation du corps que peu à peu les habitudes changèrent, surtout en ce qui concerne les chefs. Ceux-ci furent par la suite "exposés" sur des plates-formes installées entre les arbres, hors de portée des animaux sauvages. Enfin l'inhumation proprement dite fut adoptée. Les tombes des notables pouvaient même être dallées de grosses pierres.

Toutefois, pour les gens du commun, les femmes et les enfants, les habitudes rudimentaires anciennes furent conservées longtemps.

Les morts par accident de chasse, combat entre tribus ou maladie contagieuse étaient inhumés loin des habitations, dans la vase d'un marécage ou d'un étang afin d'éviter le retour de leurs fantômes.

Les rites de funérailles duraient plusieurs jours. Dès après le décès, le corps était lavé, habillé d'un pagne d'écorce battue ou de raphia et exposé sur un lit de parade en bambou ou en bois. Tout autour, on disposait les objets précieux et symboliques lui ayant appartenu: marteau de forge, monnaie de fer ou de cuivre, anneaux et colliers de laiton et de cuivre, couteaux de jet, *osélé*, cloches, etc.

Les rites étaient bien entendu plus solennels pour les dignitaires des confréries — *Moungala, Ngoye, Lisimbou* —

La veillée funèbre pouvait durer trois ou quatre jours. C'était l'occasion de faire abondamment ripaille aux frais de la famille du défunt. Plusieurs danses étaient organisées. Ce laps de temps permettait aux parents et alliés habitant loin de venir aux funérailles. Cette présence n'était pas une simple règle de bienséance, c'était souvent une nécessité.

En effet, tous ceux qui avaient eu affaire avec le défunt et qui avaient eu un conflit avec lui, devaient venir aux funérailles pour se réconcilier définitivement avec lui, sous peine d'être par la suite poursuivis inlassablement par son fantôme.

C'est ainsi que, pendant le transfert du corps du village au lieu d'inhumation, tous les assistants formaient la haie de chaque côté du cortège. Ceux qui avaient encore quelque chose à régler avec le défunt arrêtaient le convoi pour lui faire un cadeau symbolique (collier de cuivre par exemple) en signe de réconciliation. Tous ces cadeaux revenaient aux membres de la famille.

Si le corps devenait brusquement "lourd" au point d'immobiliser les porteurs, c'est que

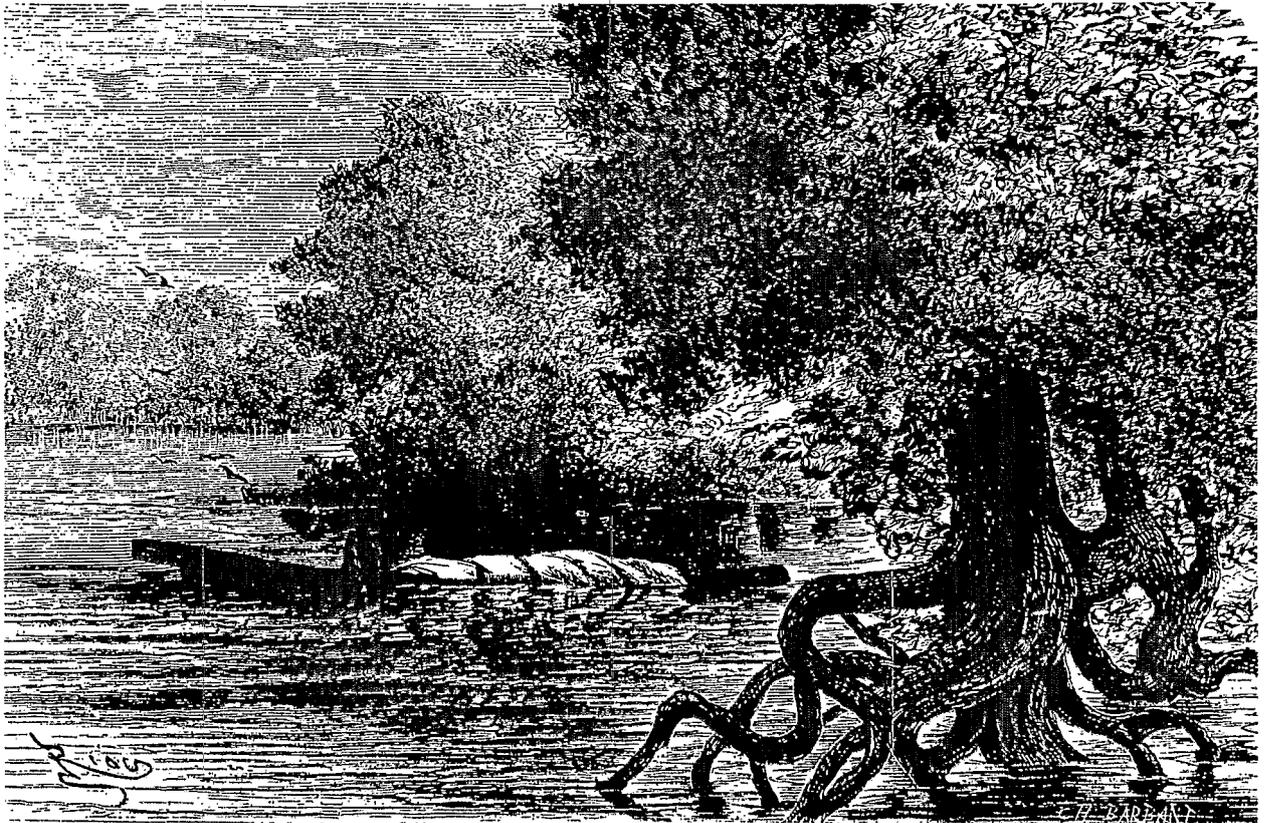


Fig. 1. — Cadavre flottant enveloppé d'écorces (Alfred Marche, « Voyage au Gabon et sur le fleuve Ogooué », in : *Le Tour du Monde*, Paris, Hachette, 1878, tome XXXVI, p. 295, dessin extrait de l'album de voyage de M.-A. Coffinières de Nordeck, enseigne de vaisseau).

quelqu'un avait encore quelque faute grave à avouer en rapport avec le mort: pratique de sorcellerie le plus souvent, adultère pour ses épouses. Ce n'est qu'après l'aveu et la remise des cadeaux que le cortège pouvait repartir. Le cadavre était alors inhumé avec quelques objets personnels destinés à marquer à la fois son rang social et à lui servir dans le monde des morts. Sur la tombe, d'autres objets étaient déposés, en particulier une assiette ou unealebasse devant servir aux offrandes. Les rituels de deuil qui suivent les funérailles pouvaient durer plusieurs mois, plusieurs années pour quelques chefs puissants. E. Andersson décrit ces rites dans le détail. Nous avons retrouvé les mêmes dans la vallée de l'Ivindo. Le deuil comporte trois ou quatre fêtes successives (Mouboungou chez les Mindassa).

La première fête a lieu juste après l'enterrement. Son objet est la détermination des interdits auxquels devront se soumettre les épouses du défunt: coucher à même le sol, ne pas se laver ni se tresser les cheveux; ne pas se couper les ongles; ne pas avoir de rapports sexuels; interdits alimentaires divers.

Les fêtes ultérieures, données plusieurs mois après, étaient organisées pour rendre hommage non seulement au défunt mais à toute sa famille. Certains interdits étaient allégés ou supprimés. La troisième fête marquait le début de la fin du deuil. Les épouses reprenaient alors peu à peu leur vie normale, pouvaient s'habiller, aller aux plantations, cuisiner, etc.

La quatrième et ultime cérémonie, la levée du deuil, intervenait souvent un an ou plus après les funérailles. Chez les Mindassa, elle se nommait "Mouboungou-Ngangoué"; *ngangoué* est un arbre qui est coupé en forêt et qui symbolise le défunt. Le morceau de bois était lavé et solennellement exposé, posé sur deux pieux. Dans un lieu de culte un peu retiré du village, *yzéné*.

Les rites comportent plusieurs parties:

— le sacrifice divinatoire d'un coq dont les modalités permettent de déterminer s'il y a eu bris d'interdit pendant le deuil ou des conflits antérieurs non régularisés (adultère en particulier);

— une veillée au cours de laquelle les interdits sont levés;

— un bain purificateur des épouses du défunt en présence de l'arbre *ngangoué* et des boîtes-reliquaires du *Ngoye*.

— le passage à travers un jeune arbre fendu, rite symbolisant la purification et la renaissance; après le passage des familiers du défunt, la fente est refermée pour retenir l'âme du mort dans l'au-delà et l'empêcher de venir

rôder auprès du village;

— la destruction de l'arbre "*ngangoué*" qui symbolisait le mort: le morceau de bois est cassé à coups de hache, c'est la mort définitive;

— le sacrifice final d'un coq sur la boîte-reliquaire dans laquelle on a déjà disposé les reliques du défunt.

LE CULTE DES ANCETRES

La religion fondamentale des peuples du bassin de l'Ogooué était le culte familial rendu aux ancêtres du clan. Dans cette société basée exclusivement sur la parenté, le culte des ancêtres avait une grande importance sur le plan de la cohésion sociale. Les individus se situent tous par rapport aux défunts du clan, et leur position généalogique règle une grande partie de leurs comportements quotidiens. Ce culte se caractérisait par le prélèvement et la conservation des crânes des morts illustres de la famille (chefs de clan ou de lignage, féticheurs puissants) (1).

Le culte était rendu dans toutes les grandes occasions de la vie tribale (naissance, guerre, famine, chasse, mariage, deuil, etc.) afin d'obtenir les bonnes grâces des défunts. Les ossements étaient gardés dans une boîte cylindrique en écorce chez les Fang ou dans un sac en fibres partout ailleurs. Au-dessus des reliques il y avait le plus souvent une statuette en bois représentant d'une manière visible l'ancêtre fondateur du clan ou du lignage suivant les cas. La sculpture n'était pas une idole, mais une simple évocation de l'idée d'ancêtre clanique. A chaque cérémonie on enduisait la statue d'huile ou de sang et on donnait à manger aux défunts. La plus grande manifestation du culte était l'initiation des adolescents qui devaient subir des épreuves très dures avant d'accéder au droit de contempler les crânes renfermés dans le reliquaire.

LE CULTE DES ANCETRES CHEZ LES FANG, LE *BYÉRI*

Répandu dans tout le Gabon jusque vers 1920-1930, le culte des ancêtres a aujourd'hui complètement disparu en tant que tel. Il subsiste sous des formes dérivées ou clandestines dans des rituels du *Bouiti* et du *Mélan* et pour des pratiques répréhensibles liées à la sorcellerie.

Si on demandait souvent aide et protection aux ancêtres du clan, *bimvam*, on a vu qu'on

(1) A ne pas confondre avec le "sorcier" qui, lui, est rejeté de la société. Le "féticheur" est le médecin-guérisseur, à la fois officiant des principaux rituels, mais aussi grand initié des différentes confréries initiatiques et chasseur de sorciers à l'efficacité reconnue.

ne rendait par contre aucun culte particulier ni à Mebeghe (le dieu créateur), ni à Zame (le premier ancêtre mythique). Le *Byéri*, c'est-à-dire l'ensemble reliques-statues, était consulté chez les Fang avant toute action importante: chasse, pêche, voyage, choix d'un terrain de plantation ou d'un emplacement de village, mariage, palabre, maladie, guerre, etc.

C'est le chef de famille, *ésa*, qui en était l'officiant de droit, les autres membres adultes du clan n'étant que de simples initiés. Le matériel cultuel était constitué par les crânes des ancêtres masculins du clan, *ékokwé nlo*, gardés dans une boîte cylindrique en écorce d'*andung* par l'aîné du lignage dans une petite case spéciale, installée à l'écart du village. On pouvait, dans certaines circonstances, être amené à introduire dans les reliques des ossements de femmes, soit d'une magicienne réputée et redoutée, soit d'une mère de famille particulièrement prolifique, devenue de fait chef de famille.

Ce reliquaire était décoré de perles, de cauris et d'emblèmes claniques. Il portait, fiché dans son couvercle de bois, une ou deux statues de bois, *nlô Byéri* ou *éyema ô Byéri*, évoquant le visage et la personne du premier ancêtre du lignage. A l'occasion du déplacement du village ou au cours des engagements guerriers, le *Byéri* pouvait être transporté dans un étui spécial en vannerie. Dans la boîte-reliquaire, sur les ossements et les divers objets conservés, l'officiant répandait à chaque occasion rituelle de la sciure de bois rouge *ba*, des feuilles de la fougère *nzen*, de l'huile de palme *ji* et du sang au moment des sacrifices. Les ossements pouvaient en outre être eux-mêmes décorés: incrustation de perles de verre, de boutons de chemise (commercialisés très tôt en Afrique sous le nom de "pacotille"), de cauris, de clous de cuivre, de fils de laiton, etc. Le reliquaire *nsekh ô Byéri* contenait en outre des bijoux (colliers, bagues, bracelets) en cuivre ou en fer, parfois des cornes à médicaments et une petite coupelle de bois destinée aux libations rituelles.

Le *Byéri* (reliquaire, reliques, objets rituels, statuette) était strictement *éki* aux femmes et aux non initiés, c'est-à-dire interdit. La transgression de cet interdit entraînait de graves conséquences pour le curieux ou l'imprudent: mort sur place, maladie un peu plus tard, paralysie ou cécité. Seule une initiation rapide, même pour une femme, précédée d'une purification, pouvait réparer l'outrage et apaiser la colère du *Byéri*.

A la création d'un nouveau village par un cadet de famille, le nouveau *Byéri* était constitué par quelques fragments du reliquaire de l'*ésa* du clan, celui-ci gardant les crânes de tous les ancêtres jusqu'à celui du fondateur de la lignée.

Le premier crâne entier (sans la mâchoire inférieure) à entrer dans le reliquaire neuf sera celui du fondateur du nouveau village, qui deviendra lui-même *ésa* après avoir été *ntol*, l'aîné du lignage. Cette manière de constituer un *Byéri* était la plus simple et la plus licite, mais bien souvent, la mésentente et les rivalités divisant la famille, il fallait ruser pour arriver à avoir son propre *Byéri*. Le nombre de crânes contenus dans le *nsekh ô Byéri* était le signe de l'ancienneté du lignage, il donnait des privilèges sur le plan de la tribu, en procurant autorité et richesse. Tous les dignitaires fang avaient une généalogie importante pouvant remonter à plus de vingt générations, (dont la moitié plus ou moins mythiques). Leur *Byéri* en conséquence, était la plupart du temps très fourni. Ainsi idéalement, chaque reliquaire dépendait d'une série d'autres qui aboutissaient à l'ancêtre primordial. Les migrations et les guerres intertribales, les querelles de femmes et les rivalités d'autorité ont évidemment, au cours des siècles, bouleversé cette hiérarchie familiale. Seuls, au début du XXe siècle, quelques chefs très puissants avaient encore des *Byéri* contenant quinze ou vingt crânes. Pour tous les autres, il n'y en avait que quatre ou cinq ou même quelquefois de simples fragments.

Le crâne est le siège de la force de vie de l'individu et tous les crânes sont utilisables dans les rituels de magie ou de sorcellerie, qu'ils soient d'un parent ou d'un ennemi, même d'une femme ou d'un esclave. Pour les cérémonies propitiatoires, liées à la chasse, on se servait aussi de crânes d'animaux: panthère, antilope, gorille. Les crânes demandaient à être "nourris" à chaque séance de culte par le sacrifice d'une poule ou d'un cabri ou l'offrande d'un morceau de viande de chasse. L'officiant versait le sang sur le crâne. Les femmes préparaient aussi la nourriture habituelle du village: manioc et banane, l'ancêtre mort ou l'esprit du mort étant considéré comme faisant partie intégrante du lignage et donc son protecteur depuis l'au-delà. L'officiant sortait ensuite de la case du *Byéri* pour laisser les ancêtres profiter d'une manière immatérielle des offrandes qu'on leur avait faites.

Le lendemain, les initiés venaient chercher ces aliments pour les manger rituellement. Ce n'est que la nuit suivante qu'un des initiés pouvait voir en rêve la solution du problème posé par la communauté au *Byéri*, souvent sous l'influence de la drogue *alan*.

Le *Byéri* servait aussi dans d'autres rituels initiatiques, tels ceux du *Sô* et du *Ngil*.

Le rôle propre de la statue ou de la tête de bois sculpté, qui pouvaient dans certains groupes être remplacées par une simple touffe de plumes de touraco, semble avoir été assez

minime. Il consistait surtout en une "évocation physique" de l'ancêtre fondateur du reliquaire et de la lignée familiale. Accessoirement, la statue pouvait avoir une fonction magique de "protection", soit par l'adjonction d'un médicament approprié (logé dans une petite corne ou une coupelle tenue dans les mains du personnage), soit simplement par la force de son regard de cuivre ou la fixité de son attitude, tendue et méditative, assez effrayante pour le néophyte ou l'étranger, par crainte des esprits des morts comme dans tout le monde animiste.

La statue était enduite d'huile de palme ou de *ji* à chaque manifestation rituelle, au même titre que les crânes, bien que les initiés sus-sent qu'elle n'était qu'un morceau de bois taillé.

Ainsi l'objet sculpté n'était-il que le symbole public et apparent d'une force habituellement tenue secrète et manipulée à l'écart. C'est ainsi que toutes les cérémonies prenaient un double aspect. Les officiants et grands initiés participaient loin en brousse aux rituels particuliers et secrets (exposition des crânes, sacrifices, banquet communautaire, etc.) tandis que les autres membres du groupe, initiés et néophytes, pouvaient de loin et derrière les cases, assister à la manifestation du *Byéri* pendant laquelle on fait danser les statues en les agitant derrière et au-dessus d'un rideau de feuilles. Cette partie publique du rituel, destinée à montrer l'importance sociale de la confrérie d'initiés et la cohésion du clan, était aussi indispensable que l'autre qui constituaient l'essentiel du culte.

LE RITUEL INITIATIQUE DU BYERI ET DU MELAN

En dehors des rites propitiatoires liés à la chasse ou à la guerre, les manifestations culturelles du *Byéri* étaient principalement les initiations, les séances de divination et de guérison.

Dans la région nord du Ntem, au Gabon et au Sud-Cameroun, l'initiation du *Sô* avait lieu périodiquement. Elle était dirigée par un notable riche qui déléguait son autorité à un officiant qualifié appelé *mtek Sô*. *Sô* est le nom de la grande antilope rouge qui semble avoir été le totem tribal des Fang du Nord. Au Sud-Cameroun, chez les Ntoumou, les Mvaï et les Béti, le *Byéri* n'était qu'un rituel annexe du *Sô*. On ne montrait les reliques que pour situer le candidat par rapport à sa famille par la connaissance de sa généalogie. Le thème central des cérémonies était la "mort du *Sô*" et la "renaissance de l'Homme". Les néophytes devaient subir des épreuves destinées à les endurcir et à recevoir un enseignement de

caractère guerrier et sexuel. Ils ne pouvaient participer à la présentation des crânes du *Byéri* qu'après avoir été initiés au *Sô*. Ce rituel était complété par la manducation de l'*alan* qui permettait d'obtenir des visions hallucinatoires de caractère divinatoire.

Au Gabon, dans la région d'Oyem, l'initiation du *Byéri* se nomme *Ku Mélan* du nom de la plante qui est utilisée. Elle dure une semaine environ (1). Il faut d'abord aller chercher les racines d'*alan* et les préparer, construire la case du *Byéri*, *ngun Mélan*, et inviter tous les parents mâles initiés des environs. La musique joue un rôle important tout au long de la fête. L'orchestre est composé du xylophone sur tronc de bananier (*medzang makora*), du tambour à membrane (*mbé*), du tambour à lèvres (*nkul*) et des baguettes frappées (*bikwèryè*). On peut avoir en outre quelques xylophones portatifs (*medzang méyékan*).

L'initiation comprend trois parties:

- 1) La purification des candidats et de tous les assistants (initiés ou non);
- 2) L'absorption de l'*alan* et la catalepsie hallucinatoire;
- 3) La danse des statues du *Byéri* et l'exposition des reliques.

La veille du jour de l'initiation ou de la cérémonie de guérison, les initiés vont en forêt chercher l'*alan*. La racine de la plante est soigneusement pelée. C'est l'écorce de la racine qui sert d'excitant. Cette écorce est coupée en petits morceaux. Elle sera longuement mâchée puis avalée par les patients afin d'aboutir à un état de transe hallucinatoire. L'effet n'est pas long à se déclarer; il dure ensuite environ trois ou quatre heures.

Les reliquaires du *Byéri* et les statues ont été apportés dès le début des fêtes par les chefs de lignage. Ceux-ci en arrivant donnent l'air de succomber sous la charge écrasante des ancêtres; c'est une attitude dévote envers les reliques.

Au début de la cérémonie, le *ngengang*, officiant choisi pour ses connaissances des herbes et son savoir-faire, asperge chacun sur la tête et sur la poitrine à la hauteur du cœur, d'un médicament appelé *étokh*. Chacun doit ensuite boire une gorgée de cette préparation d'herbes.

Le rite a pour but de délivrer tous les assistants et les néophytes des mauvais esprits qui pourraient les empêcher de voir le *Byéri* ou provoquer des réactions dangereuses. Ceux qui se trouvent sans protection spéciale devant le *Byéri* risquent rien moins que la mort. Le rite s'appelle *awore nyo* (la purification).

(1) Ce rituel existe encore; c'est certainement l'ultime manifestation traditionnelle et authentique du *Byéri*.



Fig. 2. — Culte des ancêtres à Ebéangon (Sud Cameroun). Présentation des crânes des ancêtres sur le lieu de culte (extrait de G. Tessmann, *Die Pangwe*, Abb. 47, p. 123, rééd. 1972).

La deuxième partie de la cérémonie consiste à faire les sacrifices qui vont "nourrir" le *Byéri* et à manger l'*alan* qui permettra d'entrer en relation avec les morts. Le sang des poulets et des cabris coule sur les ossements. L'officiant enduit la statue de bois d'huile de *ji*. Ainsi le *Byéri* sera satisfait et prêt à se manifester aux néophytes. Assis sur un tronc de bananier, symbole de vie, les candidats mâchent longuement les écorces d'*alan*. Pour accélérer l'action de la drogue, ils peuvent se mettre à danser. Au bout d'une heure ou deux les jeunes gens s'évanouissent. Ils peuvent rester dans ce coma pendant quelques heures, gardant une raideur cadavérique. Au réveil, chacun expliquera les visions qu'il a eues pendant son rêve: interdit à observer, sacrifice à faire, prévision de l'avenir, etc.

Après avoir vu le *Byéri* en rêve, les candidats vont contempler les crânes des ancêtres, alignés sur les feuilles de bananiers, dans l'enclos du *Mélan*. Le chef nomme chacun des ossements en situant les personnages dans la généalogie du clan. Après ce rite, on "anime les morts" en faisant danser les statues et les têtes, abondamment décorées de colliers et de plumes, derrière un pagne tendu entre deux arbres, certaines statues sont même articulées avec des bras démontables. Le *Byéri*, ainsi

nourri du sang des sacrifices et réanimé par la danse et la musique, sera favorable à la nouvelle promotion d'initiés. Enfin, les candidats sont tenus au secret absolu sur tout ce qu'ils ont vu et appris.

La statue n'a pas de rôle primordial dans les rituels du *Mélan*. Ce sont les reliques qui sont au centre des cérémonies. L'objet de bois n'est que le support matériel de l'idée qu'on se fait des ancêtres. Il sert à recréer l'image des morts et à leur redonner une sorte de vie symbolique.

Il faut aussi constater que les formes mêmes de la statue n'ont aucune importance dans le rite. Il devait certainement en être de même autrefois. Il s'agit simplement que la statue ait un aspect conforme à la tradition et à la signification qu'on lui donne, c'est-à-dire identifiable comme *Byéri* de tel ou tel lignage. L'artiste restait donc seul, face à l'oeuvre de ses mains; l'objet était sa création mais n'était signifiant que s'il présentait certaines caractéristiques précises. Le critère strictement esthétique est fondu dans l'émotion sacrée qui s'empare des initiés au moment de l'absorption des écorces d'*alan* et de la danse des statues.

Le culte des ancêtres des Bakota, tant ceux du sud que ceux du nord, est l'ex-



Fig. 3. — Culte des ancêtres à Ebéangon (Sud Cameroun). On fait danser les crânes d'ancêtres autour d'une gerbe de différentes plantes médicinales (extrait de G. Tessmann, *ibid.*, Abb. 48, p. 125).

pression rituelle des croyances que nous avons évoquées plus haut. Deux éléments matériels retiennent l'attention: les figurines sculptées, d'inspiration anthropomorphe, et les boîtes reliquaires qu'elles surmontent. Les reliquaires kota sont de deux sortes, d'une part les paniers en rotin tressé, utilisés dans le culte familial des ancêtres, et d'autre part les boîtes en écorces (comparables à celles utilisées par les Fang) qui, d'après Andersson, seraient réservées au culte funéraire de la société d'initiés *Ngoyeh*.

Les paniers de crânes (*musuku mwangudu* ou *usuwu ngulu* (1) en dialecte ambamba) conservés dans les musées occidentaux sont rares. De plus, on n'est pas toujours sûr que des ensembles figurines et boîtes-reliquaires soient bien appariés, étant donné les difficultés qui ont toujours existé pour voir et à plus forte raison acquérir ces tombeaux portatifs.

Les reliquaires contenaient non seulement des crânes mais aussi beaucoup d'autres os: vertèbres, phalanges, clavicules, etc. Il semble logique de penser (à défaut d'informations formelles à ce sujet) que les morts illustres (dans les reliquaires familiaux ou du *Ngoyeh*) étaient représentés par des crânes (entiers ou fragments) et les personnages moins im-

portants par d'autres ossements moins volumineux. Ces crânes pouvaient être décorés de cauris, de clous de cuivre ou de morceaux de miroir. Ces ornements servaient à donner de la force magique aux morts et dans certains rituels à les réanimer (en particulier les décorations orbitaires destinées à faire revivre le regard du mort).

Les morts qui avaient l'honneur d'être choisis pour enrichir la boîte à crânes, n'étaient pas n'importe qui. Seuls des morts illustres et indémnes du moindre soupçon de sorcellerie pouvaient être choisis. Si on élimine, en plus, tous ceux qui, socialement, n'étaient pas dignes de participer au culte, il ne restait plus que quelques grands chefs. Ce qui explique le nombre souvent assez restreint des crânes dans les reliquaires.

(1) *Moulu ngulu* (*mboulou-ngoulou*) signifie littéralement "paquet-reliquaire avec une figure". Le mot *ngoulou* (*ngunu* selon K. LAMAN, *nyélu* selon PERRON) signifie forme, figure, image d'ancêtre donc. *Mboulou* ou *Mbolou* (Bakota de Makokou) signifie paquet. On ne peut donc parler, pour désigner une sculpture, d'un *mboulou*. Il faut employer le terme de *ngoulou* ou encore de *boho* (pl. *moho*) qui signifie "face" ou "visage" en dialecte kota. On parle alors de *boho-na-Bwe té* c'est-à-dire la figurine d'ancêtre du culte *bwété*.

En plus des crânes humains, les paniers contenaient des ossements d'animaux et un nombre impressionnant d'autres petits objets: coquillages, graines, fruits, petits bijoux, cauris, perles de verre, etc., liés à des pratiques magiques.

Chez les Mahongoué de Mékambo, le mot *Bwété* (1) désigne à la fois le culte des ancêtres, les reliques qui sont conservées dans le panier en vannerie et la figure de bois et de cuivre qui est au-dessus (*boho-na-bwété* : la face du *Bwété*). Le *Bwété* était conservé dans une petite pièce — une sorte de placard — spécialement aménagée dans ce but au fond de la case du chef de famille (lignage ou clan).

La figure sculptée était attachée par des fibres végétales tressées sur le panier.

Dans le récipient on mettait des fragments de crâne comme chez les Fang, mais (et c'est la particularité des Mahongoué) les os étaient souvent plaqués de feuilles de cuivre ou de laiton. Les phalanges portaient de nombreuses bagues de cuivre, les os longs étaient entourés de fils métalliques torsadés en ressort. A côté de ces reliques on trouvait des objets décoratifs en cuivre travaillé, surtout des bagues et des bracelets, ainsi que de petits tortillons de forme biconique (2).

Les ancêtres représentés étaient les mâles les plus célèbres du clan (dont on a vite oublié les noms au-delà de cinq ou six générations) et certaines femmes exceptionnellement prolifiques. Les ossements de jumeaux étaient également très prisés car la gemellité, chez les Mahongoué, est signe de richesse et de chance.

Le culte était rendu par le chef du clan ou du lignage: il invoquait le *Bwété* pour faire bonne chasse, obtenir la richesse matérielle, conserver ou recouvrer la santé, acquérir du prestige et avoir de nombreux enfants, surtout des filles à la fois source de vie nouvelle et de richesse (par le biais de la dot). Les pratiques rituelles consistaient d'une part en libations et offrandes de nourriture (bananes cuisinées, manioc et surtout viande) et en sacrifices sanglants d'autre part (volailles et cabris). Au lendemain de l'offrande, les notables du clan se réunissaient pour manger cérémoniellement les restes du festin sacré.

Théoriquement seul le *nganga* était habilité à manier le *Bwété* mais tel ou tel membre masculin du groupe pouvait rêver que les ancêtres lui demandaient à lui particulièrement, de faire un sacrifice ou une offrande. Dans ce cas le pouvoir sacramental de l'officiant pouvait être délégué.

Quand il fallait initier les jeunes gens d'une famille, le patriarche rassemblait tous les clans de sa parenté et chaque dignitaire du *Bwété* apportait les reliques et les figurines de son

divinatoires et la liturgie, la musique et la danse, tout gravitait autour de la terrible réalité de la mort.

Peut-on dire qu'avec l'évolution des mentalités, l'abandon des rites anciens et la disparition de l'art plastique, cette préoccupation ait quitté les esprits? Rien n'est moins sûr. Familiers et omniprésents, les défunts restent comme par le passé en communauté spirituelle avec les vivants.

(1) Cf *Bwüti* (L. Siroto) ou *M'bouéti* (J. Kercharche, et C. Roy), Par commodité, on conservera ici le terme *Bwété* qui se prononce "*Bouété*".

(2) L'administrateur Millet parle de perles de cuivre qui auraient eu une certaine efficacité magique dans les rites d'initiation des *M'boko* du district de Kellé (Congo-Brazzaville). Pendant la réclusion qui suit l'opération, le nouveau circoncis portait à la ceinture un anneau de cuivre auquel on avait lié le prépuce. Peut-être est-ce là une indication sur la fonction des objets qui, à Mékambo, ont été trouvés mêlés aux reliques? (Dossier Technique du Musée de l'Homme, Paris, n° 51 96).

(1) D'après Andersson, il semble qu'il existait aussi des reliquaires particuliers à la confrérie du *Ngoye* (sans figurine sculptée) qui étaient gardés par les initiés de cette confrérie, du moins chez les Mindassa et Bawoumbou.

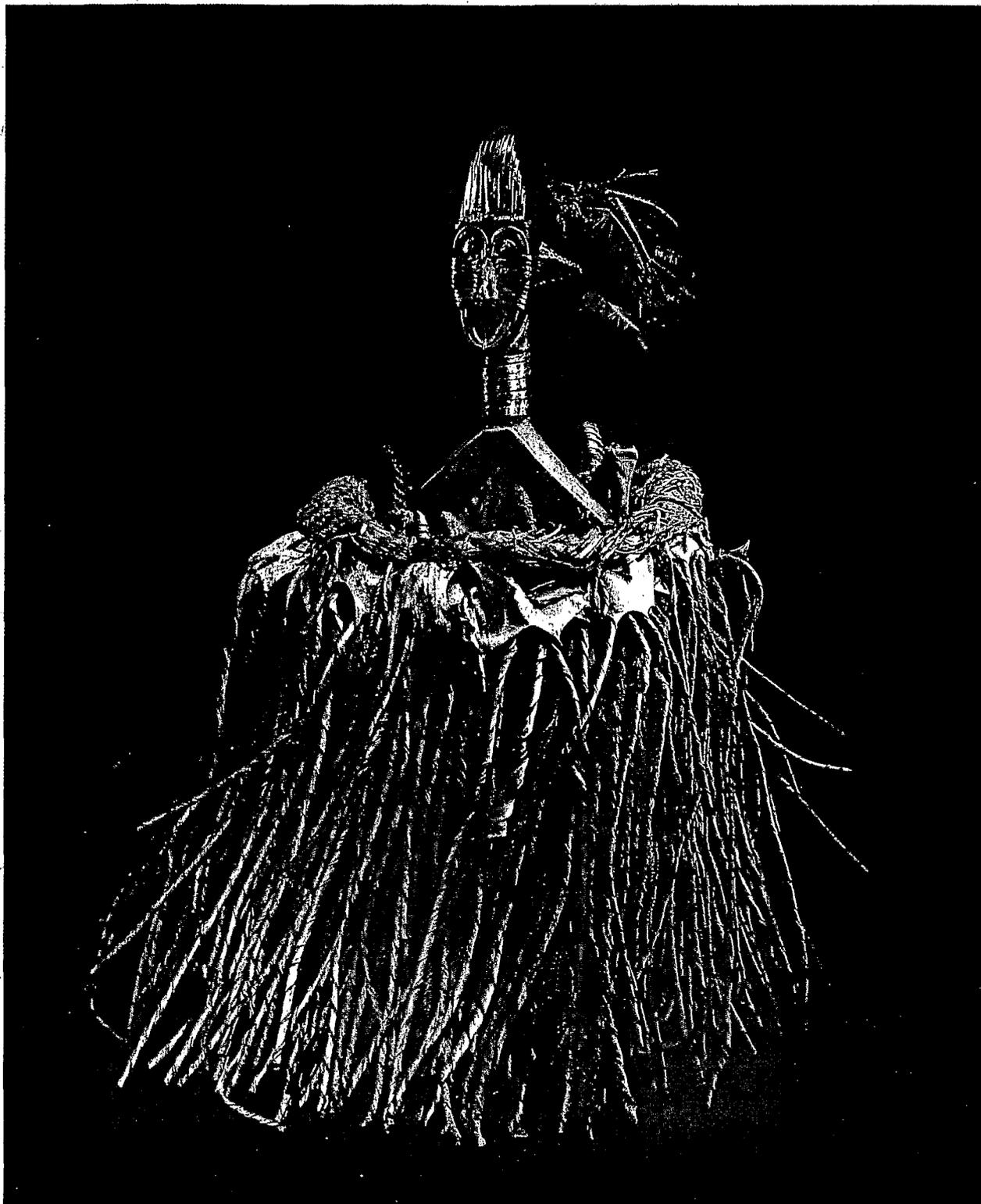


Fig. 4. — Reliquaire sango (Gabon, Haut-Ogooué) en bois, cuivre, peau et vannerie. Haut. : 58 cm. Une attache en fibres à l'arrière et deux courtes anses tressées laissent à penser que cet objet devait être véhiculé, sinon exhibé. La « jupe » faite de lamelles de peau découpées et roulées dissimule en partie le panier de rotin dans lequel sont conservés des ossements : vertèbres et radius humains. Entrée au Musée d'Ethnographie du Trocadéro en 1897, cette pièce rare, parce que complète, a été enregistrée, sur les indications du collecteur, comme « fétiche M'boueti, panier surmonté d'une statuette à face de cuivre et contenant quelques ossements de chacun des derniers chefs ayant commandé le village ». M'boueti signifie certainement *bweté*, nom d'un reliquaire chez les Mahongwe notamment. M.H. 97.39.1, don Charles Roche (cf. *Musée de l'Homme*, J. Oster).



Fig. 1. — Les deux veuves de Lewan et leurs cinq enfants, dépouillés de tous leurs ornements, assistent à la préparation du repas rituel (cl. Musée de l'Homme, S. Tornay).

LES HOMMES ET LA MORT

RITUELS FUNÉRAIRES A TRAVERS LE MONDE

Textes rassemblés et présentés par Jean Guiart

TOME 19 (1979)
d'Objets et Mondes

le Sycomore - Objets et Mondes (Muséum national d'histoire naturelle)

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 21734, ex 1

Cote : B